



République Française - Département de la Moselle  
Ville de Serémange-Erzange

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**  
DE LA VILLE DE SEREMANGE-ERZANGE

**SEANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt quatre du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de SEREMANGE-ERZANGE, sous la présidence de M. Serge JURCZAK, Maire, dûment convoqués le dix sept du mois de septembre deux mil vingt.

ETAT DE PRESENCE

MAIRE	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS	CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS	CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS
JURCZAK S.					SECRETI A. M.					FERRY C.				
SASSELLA S.					OSTER A.					DOEBLE B.				
GORETTI J.B					DUMINY C.					KHACHEI A.				
MENTION F.					SASSELLA A.					BOSSI S.				
TRUSCELLO S					MARCONATO N.					CHIKH A.				
SANTINON C					CASTELLANI S.					WEBER N.				
DI MARCO D.					RICARD P.					WOEFFLER R.				
POJER M.F.					METZGER P.					GABURRO J.				
VASCO P.					ALBERTINI C.					MOCA G.				

SECRETAIRE DE SEANCE : PAULINE RICARD

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS :

NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMES :

Madame RICARD est nommée secrétaire de séance.

Lors de leur réunion, les conseillers municipaux ont :

- à l'unanimité, autorisé le maire à ajouter un point à l'ordre du jour ;
- à l'unanimité, approuvé le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 23 juillet 2020 ;
- à l'unanimité, désigné les membres de la commission locale des charges transférées (CLECT) ;
- à l'unanimité, remplacé Madame MARCONATO au sein d'organismes extérieurs ;
- à l'unanimité, créé des commissions extra-municipales ;
- à l'unanimité, désigné les membres des commissions extra-municipales ;
- à l'unanimité, adopté le règlement intérieur du conseil municipal ;
- à l'unanimité, modifié la convention de mise à disposition d'un agent communal au Centre socio-culturel Imagine ;
- à l'unanimité, autorisé le maire à signer avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale la convention relative à l'assurance statutaire 2021-2024 ;
- à l'unanimité, fixé la liste des emplois ouvrant droit à astreinte ;
- à l'unanimité, modifié des dispositions du régime indemnitaire des agents ;
- à l'unanimité, attribué une subvention à diverses associations ;
- à l'unanimité, décidé de verser une gratification aux animateurs du Centre socio-culturel Imagine qui ont assuré l'accueil des enfants entre les 16 mars et 29 mai 2020, au plus fort de la crise sanitaire ;
- à l'unanimité, décidé de verser une participation aux frais de scolarité des élèves de l'école primaire ;

- à l'unanimité, décidé de verser une participation aux frais de vacances des Serémangeois-Erzangeois, sous conditions ;
- à l'unanimité, décidé de céder à Monsieur Lionel MULLER HIEULLE l'immeuble sis 2 rue de la Vigne au prix de 170 000€, frais annexes à sa charge ;
- à l'unanimité, décidé de modifier le budget 2020 ;
- à l'unanimité, fixé les tarifs de la saison 2020/2021 au théâtre Lucien Houllé.

Affiché le 25 septembre 2020.